



Notre réf.: 22338/2019/CLW/CLPA/CCA/UNFCCC-COP25/1st

11 septembre 2019

Objet: Vingt-cinquième session de la Conférence des Parties (COP 25) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), quinzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 15) et session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 2) (Santiago, 2–13 décembre 2019)

Suite à donner: Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) sont invités à indiquer s'ils prendront part à la COP 25 et à suggérer des mesures que l'OMM pourrait prendre pour favoriser encore plus la participation des SMHN à l'application de la CCNUCC

Madame, Monsieur,

La vingt-cinquième session de la Conférence des Parties (COP 25) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Santiago, au Chili, du 2 au 13 décembre 2019, conjointement avec la quinzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 15) et la session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 2). Les segments de haut niveau de la COP 25 et de la CMP 15 se dérouleront du 9 au 11 décembre 2019. Se tiendront également à cette occasion la cinquante et unième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et la cinquante et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI).

L'OMM participera à d'autres manifestations parallèles organisées sous l'égide des Nations Unies et consacrées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'énergie, à la qualité des formations et aux océans, ainsi qu'au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en ce qui concerne les objectifs de développement durable 6 (Eau propre et assainissement) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), où il sera question notamment du renforcement des capacités et de la science du climat. L'OMM participera également à l'espace d'exposition de la COP 25, qui mettra en valeur l'unité d'action des Nations Unies et où elle présentera le rôle que jouent la climatologie, la formation et les thématiques se rapportant à la vie aquatique dans les activités liées à la CCNUCC. Les dates des manifestations intéressant l'OMM, ainsi que la documentation et les ressources correspondantes, seront publiées sur la page Web de l'Organisation (<https://public.wmo.int>) consacrée à la COP 25.

Cette session de la COP revêt une importance particulière pour les raisons suivantes:

1. Sommet sur le climat

Face au défi climatique et pour accélérer la prise de mesures ambitieuses en application de l'Accord de Paris sur le climat, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a décidé de convoquer le 23 septembre 2019 un sommet sur le climat, censé mettre en évidence le formidable renouvellement de la volonté politique collective des pays et la mobilisation sans

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

précédent de l'économie réelle en faveur du programme d'action pour le climat. L'OMM participe activement à la préparation de ce sommet, dont je fais partie du comité directeur en ma qualité de Secrétaire général de l'Organisation. Je copréside par ailleurs le Groupe consultatif pour la climatologie qui présentera lors du sommet, à l'intention des dirigeants du monde, des comptes rendus détaillés sur l'état du climat ainsi que des solutions à caractère scientifique pour aller de l'avant et fixer des objectifs ambitieux dans les secteurs clefs. Les résultats du sommet alimenteront les débats de la COP 25 et inciteront les pays à se fixer des objectifs plus ambitieux au titre de l'Accord de Paris, notamment dans le cadre des contributions déterminées au niveau national et dans d'autres domaines comme la transition énergétique ainsi que le climat et la santé.

2. Réchauffement exceptionnel de l'atmosphère en 2019

L'observation scientifique de l'atmosphère révèle que les années 2015 à 2019 sont en passe de constituer la période de cinq ans la plus chaude jamais constatée. La tendance à la hausse s'est poursuivie sans relâche depuis le début de l'année, et la période juin-juillet est la plus chaude jamais enregistrée pour les mois en question. La fréquence et l'intensité des vagues de chaleur et des pics de température poursuivent leur courbe ascendante, et de nombreux records de chaleur sont pulvérisés dans les deux hémisphères. Le monde a connu en 2019 le mois de juin le plus chaud de son histoire, des records ayant été battus un peu partout, de New Delhi jusqu'au cercle polaire arctique. La vague de chaleur inhabituellement précoce survenue en Europe – avec des pics à plus de 40° C en France, en Espagne et en Allemagne – n'est que la dernière en date d'une série de phénomènes météorologiques extrêmes. Juillet 2019 a réécrit l'histoire du climat: des dizaines de records de chaleur ont été pulvérisés au plan local, national et mondial, et d'après les données recueillies, les températures de ce mois dépassent d'environ 1,2 °C celles de l'époque préindustrielle. La déclaration provisoire de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2019, qui sera présentée à la COP 25, sera une importante source d'information sur l'évolution des principaux indicateurs climatiques.

3. Conclusions de la cinquantième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 50)

Dans le cadre du mandat de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), l'OMM et les organes qu'elle coparraine, à savoir le GIEC, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Système mondial d'observation du climat (SMOC), apportent une contribution majeure à la recherche et à l'observation systématique en communiquant des informations à jour aux chercheurs, ce qui s'est avéré très instructif pour les Parties. À l'ouverture de la cinquantième session du SBSTA (juin 2019), le président de l'Organe subsidiaire a fait valoir que la déclaration annuelle de l'OMM sur l'état du climat mondial était une importante source d'informations pour les Parties. Les travaux du SBSTA ont progressé sur plusieurs fronts, en prévision de la conférence de Santiago sur le changement climatique (décembre 2019), car il s'agit de faciliter l'application de la CCNUCC et de l'Accord de Paris sur le climat. L'OMM et les organes qu'elle coparraine ont fait des déclarations lors de la session plénière du SBSTA et ont pris une part active aux délibérations de la onzième réunion organisée entre les chercheurs. Les Parties ont approuvé cette année l'organisation, à l'occasion de la COP 25, de la deuxième Journée d'information sur la Terre, qui sera une très bonne occasion de mettre en avant le rôle de la science, qui occupe une place de plus en plus grande dans le débat politique. L'OMM coordonnera la présentation d'un certain nombre d'exposés pour que la Journée d'information sur la Terre soit fructueuse.

Le SBSTA a salué l'adoption par le Conseil exécutif, lors de sa 70^{ème} session, du plan d'action scientifique pour la mise sur pied d'un nouveau Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG³IS). Considérant qu'il s'agit d'un cadre scientifique novateur qui répond aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs en associant les observations atmosphériques à d'autres sources d'information afin d'approfondir l'étude des concentrations et des flux de gaz à effet de serre, il a encouragé l'utilisation de l'IG³IS.

Les conclusions du SBSTA sur la recherche et les observations systématiques reflètent nombre des activités et des contributions de l'OMM, notamment la décision du Dix-huitième Congrès météorologique mondial relative à l'Initiative de soutien aux pays (ISP), qui contribue à combler l'écart de capacité en établissant de solides partenariats au profit de l'investissement dans une infrastructure et des services viables et rentables. Le SBSTA a exhorté les Parties à donner un coup d'accélérateur au développement des services climatologiques de concert avec l'OMM, le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques (CGMS), le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), le SMOC et le PMRC.

Le SBSTA a noté l'importance du travail accompli par les spécialistes de l'observation et par l'ensemble de la communauté scientifique conformément au plan de mise en œuvre du SMOC relatif aux variables climatologiques essentielles. Ces dernières livrent des informations précieuses sur le climat et revêtent de ce fait une importance capitale pour les services climatologiques et la prise de décision en matière d'atténuation et d'adaptation. Le SBSTA a invité l'OMM et les autres organisations concernées à continuer de soutenir, dans le cadre d'une action concertée, la mise en place de services climatologiques en tenant compte du plan de mise en œuvre du CMSC. Pour de plus amples renseignements à cet égard, vous pouvez consulter le lien suivant: <https://unfccc.int/documents/196717>.

Les sessions de la COP constituent pour les SMHN autant d'occasions de donner des avis scientifiques, techniques et pratiques concernant l'application de la Convention en général, et de l'Accord de Paris en particulier. Je vous ferai parvenir, dans le cadre de ma prochaine lettre circulaire, une infographie qui vous guidera dans le processus de négociation: elle porte sur les articles pertinents de l'Accord de Paris et les organes subsidiaires de la CCNUCC qui font intervenir l'OMM et les SMHN et revêtent donc pour nous un intérêt fondamental. Ce document d'orientation vous renseignera aussi sur la manière dont la communauté météorologique mondiale participe aux activités d'adaptation et d'atténuation en diffusant des informations scientifiques. J'ai déjà entrepris d'assurer la coordination requise avec MeteoChile, qui veillera à faciliter la participation de l'OMM à la COP 25 ainsi que mes échanges avec les hautes sphères de l'État chilien.

L'année dernière, 24 directeurs de SMHN et représentants permanents auprès de l'OMM ont participé à la COP 24, parmi lesquels figurait le président du Conseil régional III (Amérique du Sud). Au total, 140 représentants de 61 SMHN constituaient les délégations nationales. Je vous invite à participer à la COP 25 en tant que membre de votre délégation nationale, afin de renforcer la contribution des SMHN à la mise en œuvre de la CCNUCC.

Bien que notre organisation ne soit pas en mesure de fournir une assistance financière pour votre participation à la COP 25, je vous saurais gré de nous faire part de vos suggestions quant aux mesures que l'OMM pourrait prendre pour faciliter l'application de la CCNUCC et, en particulier, de l'Accord de Paris. Si vous-même ou certains de vos collaborateurs comptez assister à la COP 25, veuillez nous le faire savoir avant le **31 octobre 2019** afin que les courriers relatifs à la conférence puissent être adressés à toutes les personnes concernées.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(P. Taalas)
Secrétaire général